



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
SERVICE ENVIRONNEMENT ET RISQUES  
Pôle Environnement**

Digne-les-Bains, le 12 juin 2023

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023-163-027**  
portant nomination de trente et un lieutenants de louveterie

LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**VU** les articles L 427-1 à L 427-7 et R 427-1 à R 427-4 du Code de l'Environnement ;

**VU** l'arrêté ministériel du 14 juin 2010, modifié par l'arrêté ministériel du 12 juillet 2019, relatif aux lieutenants de louveterie ;

**VU** la note technique du ministère de la transition écologique et solidaire du 12 juillet 2019 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2023-039-005 du 8 février 2023 portant nomination de vingt-sept lieutenants de louveterie ;

**VU** l'avis du groupe informel départemental du 24 mai 2023 concernant l'examen des candidatures à la fonction de lieutenant de louveterie ;

**CONSIDÉRANT** que compte-tenu de la problématique loup sur l'ensemble du département il convient de renforcer les effectifs de lieutenants de louveterie ;

**CONSIDÉRANT** que les personnes désignées remplissent bien les conditions de nomination exigées par la circulaire susvisée ;

**SUR** proposition de la Directrice Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence ;

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

L'arrêté préfectoral n°2023-039-005 du 8 février 2023 portant nomination de vingt-sept lieutenants de louveterie **est abrogé.**

**Article 2 :**

Les personnes désignées ci-après sont nommées lieutenant de louveterie dans les circonscriptions indiquées jusqu'au 31 décembre 2024.

<b>N° de la circonscription (pays cynégétique)</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Domicile</b>
n°1	BOREL Patrice	SEYNE LES ALPES
n°1	MENCONI Laurent	JAUSIERS
n°1	ESMIEU Richard	JAUSIERS
n°2	SERRA Alain	DIGNE LES BAINS
n°2	TRON Jean-Noel	SELONNET
n°3	COLOMBERO Patrice	VALAVOIRE
n°3	MARTIN Gérald	LE CAIRE
n°4	ANDRE Gilbert	CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
n°4	GAS Patrick	SISTERON
n°5	JULIEN Jean-Philippe	VOLONNE
n°6	CALI Rémi	MALLEMOISSON
n°6	DALL'OSTO Guy	DIGNE LES BAINS
n°7	ANDRAU Frédéric	CLUMANC
n°7	IMBERT Christophe	CHAUDON-NORANTE
n°8	BARBAROUX Christophe	COLMARS LES ALPES
n°8	BLANC Hubert	BEAUVEZER
N°8	CAVALLO Yannick	LA MURE ARGENS
n°9	BOINEGA Eric	UBRAYE
n°9	PESCE Jean-Louis	LE FUGERET
n°9	DI POPOLO Julien	LE FUGERET
n°10	DOSSOLIN Michel	CASTELLANE
n°10	GUICHARD Georges	CASTELLANE
n°11	LIONS Nicolas	MOUSTIERS SAINTE MARIE
N°11 bis	KAPPS Pierre	VALENSOLE
n°12	GARCIN Serge	MONTLAUX
n°12	MAERO Maurin	CHATEAU-ARNOUX
n°13	RENIET Serge	SIMIANE LA ROTONDE
N°13 bis	RENIET David	ONGLES

n°14	BERNARD Henri	SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE
n°14	OLIVIER Christophe	VACHERES
N° 15	MICHEL Julien	MANOSQUE

**Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet de recours dans un délai de deux mois :

- par recours gracieux auprès du Préfet des Alpes de Haute-Provence,
- par recours hiérarchique adressé au Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (l'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut être elle-même déférée auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois),
- par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille CEDEX 02
- la juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <https://citoyens.telerecours.fr>.

**Article 4 :**

MM. le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, le sous-préfet de Barcelonnette, Mme les sous-préfètes de Castellane et Forcalquier, la Directrice Départementale des Territoires, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à MM. le Président de la fédération départementale des chasseurs, le Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie, le Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité, le Directeur de l'agence territoriale de l'Office National des Forêts, les lieutenants de louveterie, Mesdames et Messieurs les Maires des communes concernées et publié au Recueil des Actes Administratifs.

Le préfet,

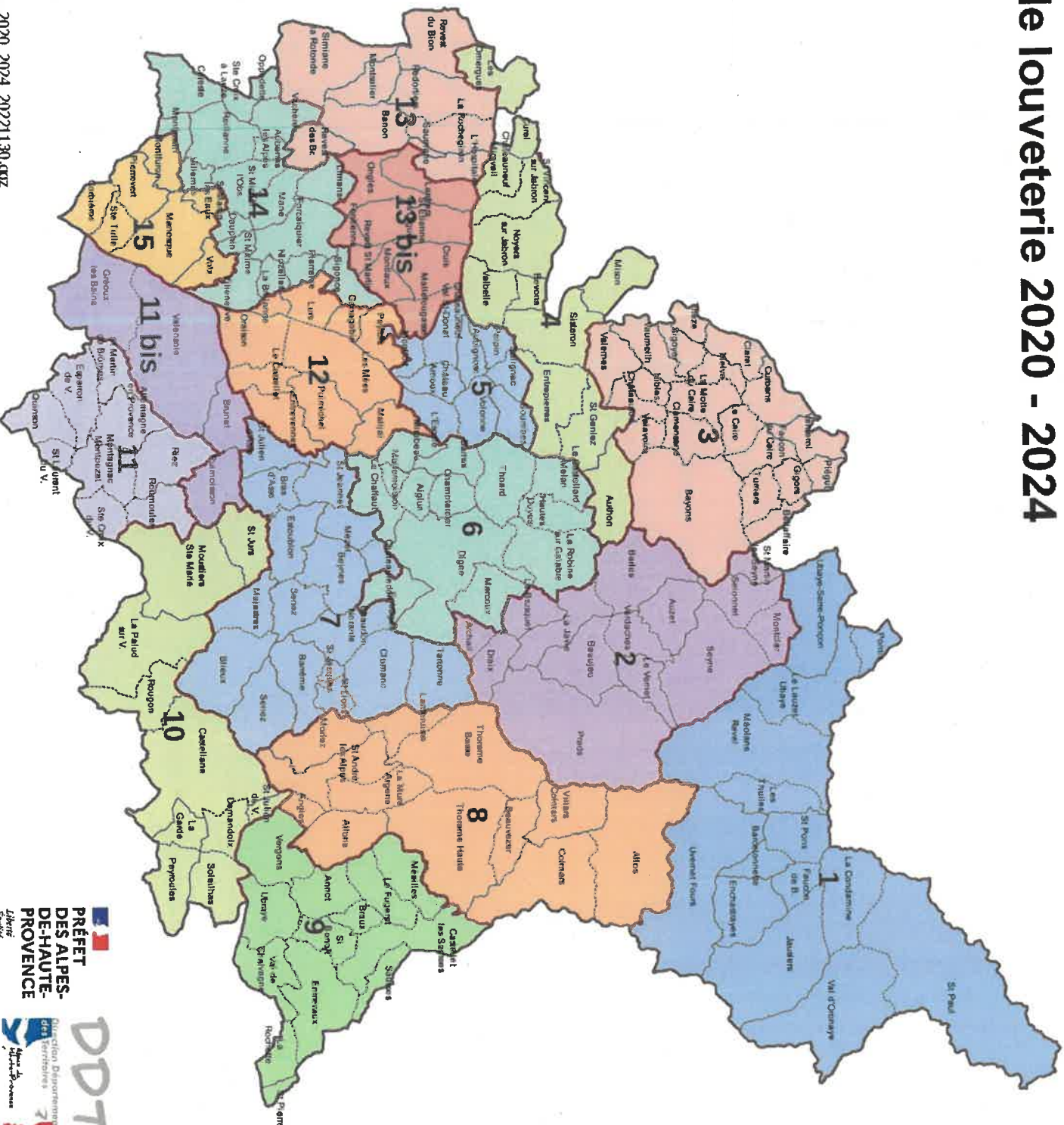


Marc CHAPPUIS



# Circonscriptions de l'ouveterie 2020 - 2024

N°	NOM
1	MENCONI Laurent
1	BOREL Patrice
1	ESMIEU Richard
2	SERRA Alain
2	TRON Jean-Noel
3	MARTIN Gérald
3	COLOMBERO Patrice
4	ANDRE Gilbert
4	GAS Patrick
5	JULIEN Jean-Philippe
6	CALI Rémi
6	DALL'OSTO Guy
7	ANDRAU Frédéric
7	IMBERT Christophe
8	BARBAROUX Christophi
8	BLANC Hubert
8	CAVALLO Yannick
9	BOINEGA Eric
9	PESCE Jean-Louis
9	DI POPOLO Julien
10	DOSSOLIN Michel
10	GUTCHARD Georges
11	LIONS Nicolas
11 bis	KAPPS Pierre
12	GARCIN Serge
12	MAERO Maurin
13	RENIET Serge
13 bis	RENIET David
14	BERNARD Henri
14	OLIVIER Christophe
15	MICHEL Julien



0 10 km

Sources : IGN BD Cartho - DDT04 LL 2020-24  
 Réalisation DDT/SUCT/PCAT/KC - carte 05/2023 - Cf\_LL\_2020\_2024\_20221130.qdz

